



Projecteur sur... Cabrières d'Avignon



1.734 habitants - commune SEDEL depuis le 1/07/2009

Baisse globale des consommations d'énergie 2009/2014

Parmi les communes pionnières entrées dans le dispositif SEDEL dès 2009, la commune de Cabrières d'Avignon affiche un bilan remarquable en termes de baisse généralisée des consommations d'énergie, et une économie annuelle effective de 44.000 €/an.



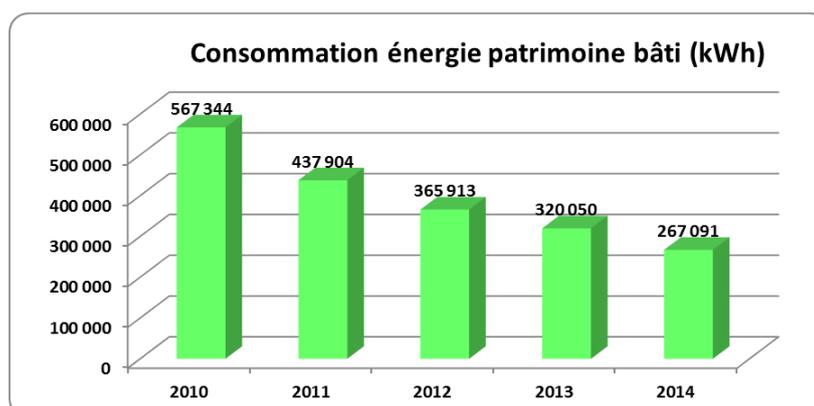
Pour y arriver, des actions tous azimuts et un suivi sans faille !

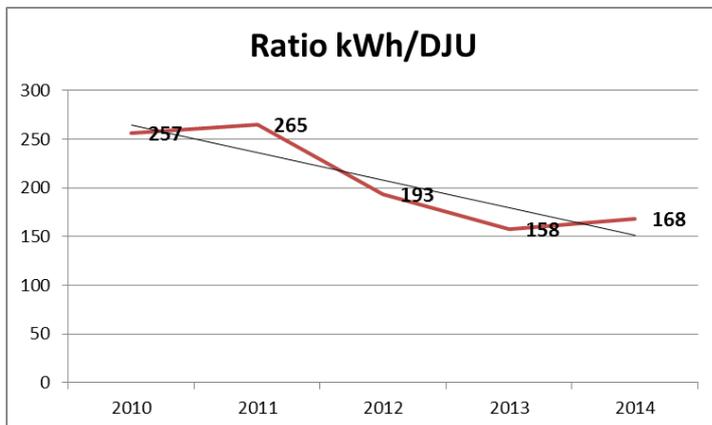
Ces bons résultats sont liés à l'application de la quasi-totalité des fiches préconisations proposées par SEDEL :

- programmation des horaires de chauffage **dans tous les bâtiments** (bon nombre de bâtiments étaient chauffés à vide la nuit et le week end)
- pose de boutons poussoirs temporisés pour la commande du chauffage de la **salle des fêtes, du foyer 3^eage, de l'atelier des services techniques**
- **rénovation éclairage public** (150 000 € investis)
- **extinction nocturne** quotidienne de tout le parc d'éclairage de 1h à 5h du matin
- **nombreuses optimisations / suppressions** contrats approvisionnement électricité

Patrimoine bâti : des graphiques qui parlent d'eux-mêmes

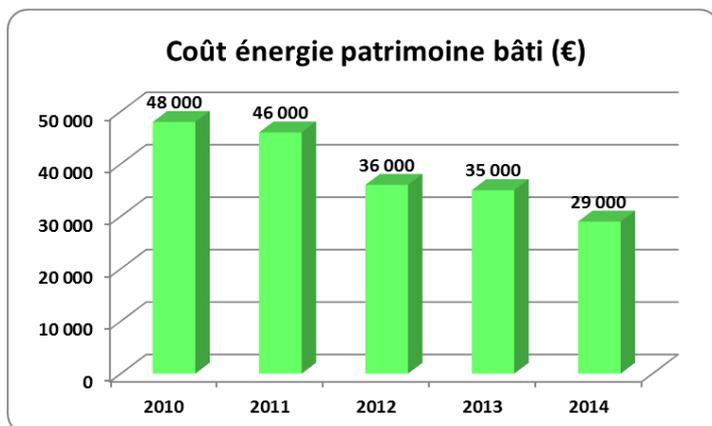
Evolution annuelle de la consommation d'énergie brute de tout le patrimoine bâti de la commune (kWh en vert, toutes énergies confondues, électricité, bois, gaz naturel, propane, fioul)





Evolution annuelle du ratio kWh/DJU de tout le patrimoine bâti de la commune : ce ratio permet de s'affranchir de la variation du froid d'une année sur l'autre.

On observe une **baisse de consommation corrigée du climat de 34% entre 2010 et 2014, à patrimoine bâti constant.**



Evolution annuelle de la dépense d'énergie (€) de tout le patrimoine bâti de la commune (toutes énergies confondues, électricité, bois, gaz naturel, propane, fioul).

On observe une **baisse de dépense de 40% entre 2010 et 2014**

⇒ **Sans action au cours de la période 2009-2014, le budget énergie 2014 bâtiments serait de 61 000 € au lieu de 29 000 €**

ECONOMIE ANNUELLE EFFECTIVE : 32 000 €



Les écoles de Cabrières d'Avignon, 1^{er} poste de consommation d'énergie du patrimoine

Eclairage public : du concret là aussi...

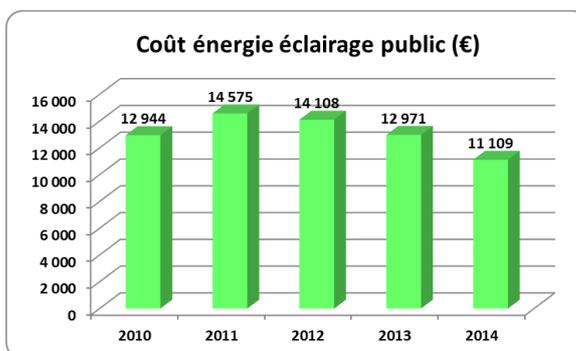
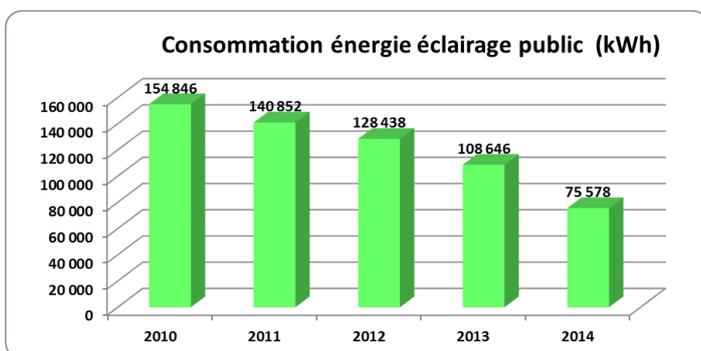
150 000 euros ont été investis sur 3 ans afin de supprimer toutes les lanternes vétustes et énergivores (suppression des lampadaires boule et des ampoules à vapeur de mercure obsolètes)

Le premier graphique donne l'évolution annuelle de la consommation d'électricité de tout le parc d'éclairage public de la commune (kWh en vert). On a donc une baisse de 51% des consommations entre 2010 et 2014, à nombre de points d'éclairage constant.

Le second graphique donne l'évolution annuelle de la dépense d'électricité (€) de tout le parc d'éclairage public de la commune. On constate une baisse de 14% des dépenses alors que durant la même période, le prix de l'électricité « éclairage public » utilisée par la commune augmentait de 80% !

Sans action au cours de la période 2009-2014, le budget énergie 2014 éclairage serait aujourd'hui de 23 000 € au lieu de 11 100 €

ECONOMIE ANNUELLE EFFECTIVE : 12 000 €



Que retenir ?

- La **hausse constante du coût de l'énergie n'est pas une fatalité** quand toutes les étapes d'un bon suivi, d'une bonne programmation, de chasse au gaspi et de programmation budgétaire pour des travaux (ici sur l'éclairage public seulement) sont mises en place.
- A la clé (bât / EP) **44 000 €/an économisé par rapport à 2010** (coût de l'énergie réactualisé). Coût de la cotisation SEDEL 2015 : 3.121 €/an
- Cela s'est également produit grâce à un **fonctionnement très fluide entre le CEP, le DGS, l'élu référent, en lien avec le Maire et l'ensemble du conseil municipal**. Chacun a joué son rôle dans cette partition !

Contact

Elu référent René Moretti : rene.moretti84@gmail.com

Conseiller Energie Partagé au Parc : Matthieu Simonneau : matthieu.simonneau@parcduluberon.fr

Rappel, le Programme SEDEL...

Depuis juillet 2009, le Parc naturel régional du Luberon met à la disposition des communes adhérentes à ce programme une équipe technique spécialisée dans la maîtrise de l'énergie, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, l'éclairage public, ou encore l'usage des énergies renouvelables....

Grâce à une convention dédiée, pendant une période initiale de 4 ans, renouvelable ensuite par avenants tous les 3 ans, la commune est accompagnée en continu par un **Conseiller Energie Partagé (CEP)** disposant d'outils adaptés (caméra thermique, instruments de mesure...). Ce technicien, agent du Parc du Luberon, est en capacité d'agir pour un groupe de communes totalisant aux alentours de 20.000 habitants.

Retrouvez une présentation vidéo du Programme SEDEL sur notre site Internet : <http://www.parcduluberon.fr/Un-Parc-a-votre-service/Transition-energetique/Conseil-en-energie-partage/SEDEL>